

DES ANIMATEURS TEMPS ACTIVITE PERISCOLAIRE (H/F)

Réf : **CY/27/34/ANIMVAC/AMGK**

Ville de 63000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est situé à une trentaine de kilomètre de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

Au sein de la Direction de l'Education et placé sous l'autorité du responsable périscolaire, vous accueillerez, encadrez et animez un groupe d'enfants dans le cadre du projet éducatif défini par la ville.

MISSIONS

- Encadrer et animer la pause méridienne
- Animer auprès d'un groupe d'enfants, en période scolaire par séquence de 6 à 7 semaines, une activité en binôme avec un animateur spécialisé (informatique, musique,...) ou seul des activités ludo-éducatives (jeux de société, peinture, sculpture, modelage, dessin,...)
- Participer aux réunions de préparation et de bilan
- Rendre compte auprès du responsable périscolaire des difficultés ou événements rencontrés avec les enfants
- Assurer la gestion de la vie quotidienne du groupe (soin aux enfants, régulation des conflits...)
- Effectuer les demandes de matériel et signaler tout manque
- Mettre en place des espaces d'activités en conformité avec la réglementation

HORAIRES DES ACTIVITES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi en période scolaire : de 11h20 à 13h20 et /ou de 15h à 16h30 ou 17h.

CONTRAINTES

- En fonction des jours travaillés, les sites d'intervention peuvent être différents,
- Fréquences de travail variables,

PROFIL

Prioritairement diplômé d'un BAFA, vous disposez de connaissances sur les stades de développement de l'enfant et les techniques d'animation auprès de ce public. Votre formation BAFD ou BPJEPS serait appréciée. Vous connaissez, respectez et appliquez la réglementation Jeunesse et Sports. Vos qualités relationnelles (écoute, sens du travail en équipe, capacité à communiquer et à rendre compte, ...), compétences pédagogiques, discrétion, disponibilité, adaptation sont attendues.

Date limite de dépôt des candidatures : dès que possible

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de M. le Maire sous la référence : CY/27/34/ANIMVAC/AMGK, soit :

> par mail : emploi.recrutement@ville-cergy.fr

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – place de l'Hôtel de Ville – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex